



ANALYSE DU TAUX DE MELAMINE LIBRE DANS LES PANNEAUX A BASE DE BOIS

Cette étude a consisté à étudier la performance d'une nouvelle norme développée par le CEN TC112 WG5 (NF EN 18079 : 2025) pour mesurer la teneur en mélamine libre dans les panneaux à base de bois, puis de la tester sur un panel de panneaux issus des fabricants de panneaux produits en France (panneaux de particules, panneaux MDF, contreplaqués, panneaux surfacés mélaminés, panneaux stratifiés, revêtements stratifiés).

En tout 33 échantillons ont été analysés selon la norme NF EN 18079. La totalité des résultats a montré une teneur en mélamine libre largement inférieure au seuil critique de 0,1% m/m exigé par la réglementation REACH. Ces très faibles teneurs confirment donc que la polymérisation des résines Mélamine-Formol (imprégnation des revêtements) et Mélamine-Urée-Formol (fabrication des panneaux) est quasi-totale grâce à la maîtrise des processus de pressage et de réticulation.

Pour en savoir plus : www.codifab.fr

Réalisation :

Financé par :

REALISATION



L'Institut Technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement), a pour mission de promouvoir le progrès technique, participer à l'amélioration de la performance et à la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la sylviculture, de la pâte à papier, de l'exploitation forestière, de la scierie, de l'emballage, de la charpente, de la menuiserie, de la préservation du bois, des panneaux dérivés du bois et de l'ameublement. FCBA propose également ses services et compétences auprès de divers fournisseurs de ces secteurs d'activité. Pour en savoir plus : www.fcba.fr

FINANCEMENT



Le CODIFAB, Comité Professionnel de Développement des Industries Françaises de l'Ameublement et du Bois, a pour mission de conduire et financer, par le produit de la Taxe Affectée, des actions d'intérêt général en faveur des fabricants français de l'ameublement (meubles et aménagements) et du bois (menuiseries, charpentes, panneaux, bois lamellé, CLT, ossature bois, ...). Le CODIFAB fédère et rassemble 4200 PME/ETI et plus de 10000 artisans, représentés par leurs organisations professionnelles :



Les actions collectives ont pour objectif d'accompagner les entreprises de création, de production et de commercialisation par : une meilleure diffusion de l'innovation et des nouvelles technologies, l'adaptation aux besoins du marché et aux normes environnementales, la promotion, le développement international, la formation, et par toute étude ou initiative présentant un intérêt pour l'ensemble de la profession. Pour en savoir plus : www.codifab.fr